



contact@asl-grandvillage.fr

Site : www.asl-grandvillage.fr

ÉLECTION DU BUREAU

Présidente: Mme ALLESSE Eveline

Vice-président: Mr HIBERT Alain

Trésorière: Mme MARTINS Tania

Secrétaire: Mme PHILIPPE Roxanne

En charge des espaces verts: Mme ALLESSE Eveline, Mme THIANT Catherine

En charge de l'informatique: Mr DA SILVA Michel, Mme BOUTIGNY Aline

En charge de l'évènementiel: Mme BOUTIGNY Aline, Mr DA SILVA Michel

En charge des travaux et de l'urbanisme: Mr HIBERT Alain, Mme PHILIPPE Roxanne

Rédactrice du GV Infos : Mme THIANT Catherine

Chargé de missions : Mme BRIERE Sylvie

MISE EN CONFORMITÉ : Avant d'entreprendre toutes modifications extérieures, nous vous invitons à relire les Statuts de l'ASGV édition 2010. En cas de doute, n'hésitez pas à envoyer une demande au secrétariat ou à demander des précisions à votre délégué de rue.

Cet ensemble d'omissions déprécie votre bien lors d'une revente mais également l'ensemble de Grand Village.

STATIONNEMENT : Rappel, il est interdit de stationner sur les espaces communs.

ENTRETIEN DES HAIES PRIVÉES : Nous vous rappelons le règlement de la copropriété: les : haies du jardin privatif ne doivent pas excéder 180 cm de haut et ne doivent pas empiéter sur les espaces communs (article 3-1 de l'annexe au règlement et statuts de l'ASGV).

L'entretien des haies, juste derrière le grillage, incombe aux propriétaires et les déchets de taille ne doivent en aucun cas être laissés sur le terrain de l'ASGV.

DEMANDE D'ÉLAGAGES ET D'ABATTAGES DES ARBRES : Pour cette nouvelle campagne, nous prendrons en compte toutes les demandes qui nous seront parvenues **au plus tard le 20 septembre 2026**. C'est l'entreprise Lelarge qui statuera en fonction de la dangerosité des arbres et de l'urgence.

ESPACE VERT : Suite à l'achat du broyeur, le jardinier Mr Polak Romain va petit à petit transformer en broyat toutes les tailles de cet automne qui ont été entreposées au "verger". Plusieurs tas, ont déjà été éliminés. Celui-ci a par ailleurs remarqué que des habitants de Grand Village venaient y déposer leur taille ce qui est interdit. Nous aimerions que cet espace devienne un lieu agréable. Des copeaux sont toujours à votre disposition au "verger".

TÉLÉVISION : Une bonne nouvelle, nous avons une entreprise qui reprend l'entretien du réseau télévision. Ils sont déjà intervenus deux fois sur le site.

Rappel, il est à noter l'arrêt des services du réseaux cuivre (téléphone et ADSL) à partir du 31/05/2030 sous réserve du respect des critères de fermeture fixés par l'Arcep.

ANNULATION DU VIDE GARAGE : La Mairie de Vert-Saint-Denis contrairement à celle de Cesson nous demandait de modifier la date et que chaque personne désirant y participer envoi un CERFA via le secrétariat à la Mairie.

RONDE D'ÉTÉ : Nous vous rappelons que nous n'avons pas renouvelé cette année l'entreprise VAY Sécurité pour les rondes d'été.

PIQUE-NIQUE : Nous vous proposons de vous retrouver comme l'an passée pour un pique-nique le **dimanche 6 septembre 2026** sur la grande pelouse. Afin de préserver la souplesse de l'organisation, chacun apportera son repas et son matériel. Pour les plus anciens, nous prévoyons des tables et des chaises.

NUISANCES SONORES (arrêté du Maire n°1249) : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que:

les jours ouvrés de 7h00 à 20h00

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30

les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00

FERMETURE ANNUELLE DU SECRÉTARIAT : **Le secrétariat sera fermé du 17 août au 7 septembre 2026.**